

Une petite légende locale tirée du livre de Gabriel GRAVIER, *Franche-Comté, Pays des Légendes* tome III, novembre 1984.

LES DAMES VERTES ET LE MOINE ROUGE (Canton de Scey-sur-Saône)

S'inspirant de la tradition populaire, Charles Nodier a écrit, et fait paraître dans l'Album franc-comtois de 1842, une légende que Charles Thuriot a reproduite textuellement, en 1892, et dont nous donnons ici une fidèle version.

Dominant le village de Rupt et la vaste plaine de la Saône, le vieux donjon de Rupt se dresse à deux kilomètres du bourg de Scey-sur-Saône.

Au temps jadis, le maître de ce château, Jean de Rupt, était devenu amoureux fou d'une ravissante villageoise nommée Louissette. Il la poursuivait de ses assiduités depuis quelque temps, lorsque - par hasart ou parce qu'il l'avait épiée - il la rencontra, cheminant seule dans le bois, près d'un étang qui recueille les eaux d'un ruisseau venant du parc appartenant alors aux princes de Beaufremont. Dès qu'elle aperçut le seigneur, la jeune fille s'arrêta, le cœur battant. Puis de se voir seule avec lui dans un endroit isolé, elle prit peur ; si peur qu'elle se mit à courir et se jeta dans l'eau noire de l'étang, où elle disparut.

Désespéré d'avoir provoqué la mort de la douce et vertueuse enfant, Jean de Rupt, en signe de dévotion envers la malheureuse qu'il avait aimée sincèrement, fit élever, sur le bord du sinistre bassin, une petite chapelle qu'il dédia à Notre-Dame de Lorette. Comme il demeurait cependant inconsolable de la perte de sa Louissette, son voisin, le sire de Beaujeu, lui conseilla de guérir son mal en épousant quelques jolie châtelaine des environs. Bien tourné de sa personne, et fort riche, Jean n'eut que l'embarras du choix. Il s'unit bientôt à Marguerite, fille du seigneur de Traves. Mais, au bout de quelques semaines, il se lassa d'elle et tomba dans ses rêves pleins de mélancolie, que peuplait sans cesse le souvenir de Louissette.

On dit qu'il alla confier ses états d'âme à son confesseur, Pierre de Chariez, commandeur de l'ordre du Temple, qui demeurait à Scey. Hélas ! Jean ignorait que le templier nourrissait une passion pour la jeune dame de Rupt. Par ces aveux, il fournissait au moine l'occasion d'écarter un mari gêneur. Comment ne pas profiter d'une aussi bonne aubaine ? Perfidement, le commandeur conseilla au sire de Rupt

de s'en aller en Palestine. Ainsi il servirait Dieu et oublierait cet amour si funeste.

La tradition ne précise pas si dame Marguerite était de connivence avec le templier pour éloigner son époux, ou si elle n'eut connaissance qu'après le départ de celui-ci, de la passion qu'elle inspirait au moine. Quoi qu'il en soit, les deux amants fréquentaient souvent, le soir, le bord de l'étang où avait péri la pauvre Louissette. Pour se rapprocher de sa maîtresse, Pierre de Chariez vint même loger au prieuré de Saint-Albin, situé entre Rupt et Scey. Pour ne pas être gêné par les habitants des lieux, il répandit le bruit que le fantôme de Louissette revenait, chaque nuit, errer sur les bords de l'étang et autour de la chapelle de Notre-Dame. Ainsi le templier, revêtu d'un manteau rouge qui cachait l'habit blanc de son ordre, et la dame de Rupt, couverte d'un long voile vert, pouvaient-ils se promener tranquillement la nuit près de l'étang. Seul, parfois, quelque paysan égaré venait à passer près de l'endroit ; et encore il s'en éloignait vite et racontait partout le lendemain, que les dames vertes et les moines rouges dansaient, certains soirs, autour de l'étang et de la chapelle.

En ce temps-là, lorsqu'un homme partait à la guerre, sa femme était considérée comme veuve et pouvait se remarier si, passé un délai de trois ans, il ne revenait pas. Or, approcha peu à peu le moment où Jean de Rupt aurait quitté son manoir depuis une aussi longue période. Les prétendants à la main de Marguerite commencèrent à se manifester. Pierre de Chariez, lui, voyait cela d'un mauvais œil. Néanmoins, il avait choisi lui-même le nouveau mari. C'était l'ami de Jean : le sire de Beaujeu.

Pressé par sa fiancée et son damné templier, Beaujeu consentit à se marier dès les trois années écoulées. Au jour dit, tous les seigneurs du voisinage se trouvaient réunis au château de Rupt, invités aux noces. Le somptueux cortège se dirigeait déjà vers la chapelle, lorsqu'un pèlerin apparut. Il portait une longue barbe grise. Il s'avança à la rencontre de tout ce beau monde et, d'une voix énergique, habituée au commandement, découvrit son identité. C'est alors que Pierre de Chariez surgit devant lui et le traita d'imposteur. Comme s'il eût compris soudain quelle avait été son infortune durant son absence, Jean riposta vertement. Vexé, le templier dégaina son épée. Le sire de Rupt en fit autant. Un duel s'engagea, très bref. En quelques minutes, le templier eut rejoint l'autre monde.

La dame de Rupt, quant à elle, se retira dans un monastère où elle ne tarda pas à trépasser. On assure que, après sa mort, elle revenait, une nuit sur deux, errer au bord de l'étang. Louissette, elle aussi, hantait le même lieu, mais durant celles où la châtelaine ne se montrait pas ; de sorte que, jamais les alentours de l'étang et de la chapelle ne virent les deux fantômes en même temps. Sous le voile

vert dont se couvrait chacune de ces « dames », on les distinguait cependant : blanc comme lys apparaissait le visage de Louissette, tandis que celui de Marguerite était d'un rouge évoquant le manteau de son amant ou les flammes de l'enfer...

En la personne du sire de Beaujeu, qui n'était point coupable, Jean retrouva le meilleur des amis ; celui toujours prêt à le distraire de la noire mélancolie qui ne le quittait plus guère depuis la mort de Louissette. Le seigneur de Rupt vécu très longtemps, toujours plein d'une immense tristesse, et jamais ses interminables promenades solitaires ne le conduisirent sur les bords de l'étang tragique.

*

* *

Dans la Revue d'Alsace de 1896, Poly a donné une autre version de la légende du moine rouge et des dames vertes. Dans ce récit, Pierre de Jonvelle est amoureux de sa belle cousine Marguerite de Vanne, riche héritière que l'on force à épouser Jean de Rupt, vieux, laid, mais fortuné. De dépit, Pierre s'enrôle dans l'ordre du Temple et va combattre en Palestine. La mort l'épargne, mais une grave blessure l'oblige à revenir en Comté, à la commanderie de Sale, près de Chantes, donc tout près du château de Rupt et de sa belle cousine. Jaloux, le sire de Rupt interdit à Marguerite de recevoir Pierre. Celui-ci achète, à prix d'or, la complicité d'un domestique du château de Rupt, qui accepte de remettre à la châtelaine une lettre dont il apportera la réponse. Marguerite consent à revoir son gentil cousin, un certain soir, au bord de l'étang proche du manoir. A peine vient-elle de se jeter dans les bras de Pierre, qu'une ombre surgit, menaçante. C'est le sire de Rupt, qui, prévenu par le traître domestique, s'avance vers le templier, poignard en main. Marguerite s'élance entre les deux hommes et reçoit le coup destiné à Pierre. Elle meurt sur-le-champ. Pierre traite le mari de lâche, d'assassin, puis il croise les bras et attend le coup mortel qui l'enverra rejoindre sa bien-aimée cousine. Il ne tarde pas à venir. C'est ainsi que Pierre et Marguerite, qui s'aimaient depuis leur enfance, sont enfin réunis dans la mort.

Après ce tragique accident, le vieux sire de Rupt continue de s'intéresser au beau sexe. Un jour, il rencontre, près de l'étang, une jolie villageoise de dix-huit printemps et veut lui faire violence. La jeune fille, qui a connu et aimé Marguerite, et qui sait que Jean de Rupt est un meurtrier, cherche à fuir et, pour échapper à son agresseur, se jette dans l'étang et s'y noie. Sur la fin de sa vie, le sire de Rupt fait construire une chapelle sur les bords de l'étang. Tel le diable devenu ermite, il allait parfois y prier et se repentir. Quant à Marguerite et Louissette, elles revenaient certaines nuits, errer au bord de l'eau, drapées dans

de longs voiles verts.

Une troisième version, proche de celle de Charles Nodier, est donnée de cette légende dans le « Nouveau dictionnaire des communes de la Haute-Saône » (1973). Seule la fin est différente. En effet, Pierre de Chariez épouse lui-même - bien que commandeur des Templiers - la dame de Rupt, après les trois années d'absence de son mari. Mais ce dernier revient le jour du mariage, et tue sa femme et le templier. Depuis le fantôme du moine, ceux de la dame de Rupt et de la villageoise hantent chaque nuit les bords de l'étang.

Il semble que, des trois versions rappelées ici, seules la première et la troisième se rapprochent de la légende populaire, et que le récit donné par Xavier Poly est né en grande partie de l'imagination de l'auteur.

Combien de nos légendes ont été ainsi déformées par un conteur plus astucieux que respectueux de la tradition locale ? Et combien il est parfois difficile - voire impossible - de retrouver la version originale de tel ou tel récit.